

Souvenirs



La possession d'un cliché qui est, sans doute, document unique à ce jour et l'approche de ces périodes du souvenir avec la commémoration du 11 novembre m'ont fait fouiller les articles de presse de l'année 1922 où, le 28 mai, on inaugurerait le Monument aux Morts de la commune.

90 ans après, il m'a semblé utile de présenter ces documents et plus que de m'étendre sur le sujet où je reste un profane, les documents de l'époque sont retranscrits dans leur forme originelle et on notera tout simplement que le vœu de reconnaissance et souvenir impérissable, exprimé par M. Marey, Président des Anciens Combattants, n'a peut-être pas toute sa plénitude mais qu'il est toutefois bien vivant. On aurait aimé aussi que celui de paix universelle exprimé par M. Monier, Maire, soit entendu et reste d'actualité.

En tout cas, ce modeste article n'a pour seul objectif que d'avoir contribué à ce souvenir. MM

Extrait du journal « La Haute Loire » N°129 du 2 Juin 1922

SAINT JULIEN D'ANCE

Inauguration du monument élevé aux combattants de la commune morts pour la France-

« Dimanche 28 mai, la commune de St-Julien –d’Ance rendait un suprême hommage à ses héros de la grande guerre. Sous la présidence de M. Magnin, secrétaire général de la Préfecture, et sous les auspices de la municipalité, a été inauguré ce jour, le monument qui doit perpétuer le souvenir des morts de 1914-1918.

A dix heures, le cortège s’est formé à la mairie. A signaler parmi les membres présents : M. le secrétaire général de la Préfecture ; la municipalité de St-Julien ; M. le docteur Soumaire, conseiller général ; M. Chapuis , conseiller d’arrondissement ; M. Chamard, maire de Craponne ; M. Déchelle, receveur des P. T. T. de Craponne ; MM. Salques et Monier, instituteurs honoraires ; les représentants des diverses sociétés locales ; les jeunes gens de la classe 1923 ; les écoles publiques de la commune.

Des bouquets furent délicatement offerts aux invités dès leur arrivée et des couronnes de verdure et de fleurs furent distribuées pour le monument des morts. Pour la circonstance, St-Julien-d’Ance avait été orné de sapins, de guirlandes et de fleurs, le tout décoré de drapeaux.

Après la cérémonie religieuse, le cortège se rendit devant la place publique où était dressé le monument. Ce dernier consiste en une élégante pyramide en forme de stèle de 4 mètres de haut sur les côtés de laquelle sont gravés les noms des 32 combattants morts pour la France. On lit sur la face principale : « A nos héros » et on y voit gravé une palme et la croix de guerre. Le tout repose sur un piédestal de granit et est entouré d’une barrière en fer aux quatre coins de laquelle sont scellés des obus de gros calibre peints en noir. L’exécution de monument fait le plus grand honneur à ceux qui s’en sont occupés.

Après la bénédiction, divers chants de circonstance furent exécutés par le chœur local des jeunes filles et par les élèves des écoles publiques. Quatre discours furent prononcés : par M. Monier, maire de St-Julien-d’Ance ; par M. Marey Pierre, président des combattants ; par M. Magnin, secrétaire général de la Préfecture, et par M. Chapuis, conseiller d’arrondissement. Il faisait une chaleur étouffante.

La cérémonie terminée, un banquet fort bien servi réunit tous les invités à l’hôtel Triolaire. Chacun put emporter le soir une excellente impression de cette cérémonie simple mais cordiale. »

DISCOURS DE M. LE MAIRE (extrait)

Mesdames, messieurs,

« En ce jour solennel, je viens glorifier au nom de nous tous, les braves de St-Julien–d’Ance morts pour la France. Ils avaient la santé, la force, la jeunesse, ils ont versé leur sang pour nous. Puisse le modeste monument dressé ici pour eux, perpétuer à jamais leur souvenir et être un adoucissement à la peine de leurs parents devant qui je m’incline. .../... »

Permettez-moi de redire en terminant : « Gloire et paix à nos chers morts. Puisse leur sacrifice contribuer à l’établissement de la paix universelle. »



DISCOURS DE M. MAREY PIERRE

Président des combattants

**Mesdames, messieurs,
Mes chers camarades,**

« Il y a deux ans à peine, non loin d'ici, dans le cimetière, nous inaugurons une croix devant nous rappeler le sacrifice des enfants de cette commune de St-Julien-d'Ance tombés pour la défense de la Patrie au nombre de 32.

Ce n'était qu'un prélude, il fallait plus, il fallait que notre population entière de St-Julien-d'Ance s'unisse, se cotise, pour élever à ses glorieux morts de la guerre 1914-1918 un monument d'eux, qui semble dire à quiconque passe : « Halte-là un moment, soyez reconnaissants et souvenez-vous de ces braves. »

Oui, d'abord soyons reconnaissants aux bons et merveilleux soldats de France tombés au champ d'honneur. Ils partirent avec un même cœur, d'un même élan, lorsque la patrie fut attaquée. Ils vécurent des années affreuses sous l'inférieure avalanche d'obus, de balles, ils respirèrent les traîtresses émissions des gaz. Ils tombèrent milliers par milliers endurent les pires souffrances. Ils tombèrent loin des leurs, dans la boue des tranchées sur la plaine désolée, dans les bois rasés par la mitraille, sur la mer plus traîtresse encore que la terre, désirant et voulant que le sacrifice sublime de leurs belles jeunesse, de leur âge mûr qui s'était forgé ou qui voyait une vie tout en rose, serve d'exemple. Ils tombèrent, victimes innocentes pour sauver familles et foyers menacés, pour délivrer des hordes Teutonnes et autres, le sol souillé de la France, mais aussi pour sauver l'humanité entière, et pour que « Droit et Liberté », ne soient pas de vains mots.

Ils tombèrent ainsi un million et demi, pour entrer dans l'immortalité. Comment notre reconnaissance ne serait-elle pas sans borne à leur égard. Mais ces morts glorieux, ces enfants de notre chère France, ont laissé au foyer, veuves, orphelins, père et mère désolés, sur qui vont toutes nos sympathies et auxquels nous disons « séchez vos larmes, pour vous nous ferons l'impossible afin de suppléer les disparus dans la plus large mesure possible ». Puis souvenons-nous de nos morts glorieux, souvenons-nous-en très souvent. Ce culte du souvenir pour les grands morts a été de tout temps.

Aujourd'hui, pour ceux de Saint-Julien, il reçoit cette grandiose manifestation. Nous, anciens combattants sommes heureux de le constater.

Au nom de l'association des poilus de la grande guerre du canton de Craonne, je viens saluer bien bas nos morts glorieux de la commune de Saint-Julien-d'Ance. Gloire immortelle à nos sauveurs. Reconnaissance et souvenir impérissable. »